



A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 7 octobre 2021

Pétition de Mme Tatiana Taillefert et consorts « Pour la piétonisation du passage entre la rue des Echelettes et la rue du Jura »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le 9 juin 2020, Mme Tatiana Taillefert déposait au bureau du Conseil communal la pétition citée en titre, datée du 1^{er} juin 2020 et munie de 302 signatures, demandant la piétonisation du passage entre la rue des Échelettes et la rue du Jura afin de lutter contre les nuisances sonores, la pollution, les effets de la canicule et de donner la priorité aux piétons, la circulation automobile étant assurée par l'avenue de France. La demande a été renvoyée à la Municipalité pour étude et communication le 27 avril 2021.

La pétition faisant écho aux objectifs du programme « Rues Vivantes », la Municipalité a accueilli très favorablement la demande de piétonisation de la rue et décidé de procéder en deux temps, soit de réaliser tout d'abord une intervention « légère » sur le tronçon concerné de la rue des Echelettes, pour tester les usages et fonctionnement de la rue sur plusieurs saisons, avant de réaliser le projet de requalification de la rue piétonne.

La Municipalité a lancé une démarche participative et confié l'accompagnement du projet à une entreprise spécialisée, qui a mené trois ateliers avec les habitant·e·s (janvier, février et mai 2021). Le projet retenu comprend tout le passage et prévoit quelques interventions dans le square des Echelettes ; il prévoit :

- la création d'un jardin agrémenté d'un point d'eau, la végétalisation et la possibilité de jardiner ;
- l'aménagement en rue jouable et appropriable ;
- l'installation d'un mobilier multifonctionnel et multigénérationnel (bancs, coffres à jeux et mobilier temporaire, mâts d'accrochage).

Le changement de régime n'ayant suscité aucune opposition (publication dans la Feuille des avis officiels avec délai de recours du 1^{er} juin au 1^{er} juillet 2021), le projet a été réalisé dans le cadre d'un chantier participatif intégrant les habitantes et les habitants et qui s'est déroulé sur trois jours en juillet 2021 ; l'inauguration a eu lieu le 17 septembre 2021. Le projet d'aménagement temporaire permet de

tester les usages et fonctionnement de la rue sur les deux à trois ans à venir, ce qui permettra d'intégrer les enseignements dans le projet définitif de requalification en rue piétonne.

La Municipalité se réjouit d'avoir pu répondre à une demande citoyenne et d'avoir pu ainsi améliorer la convivialité et le vivre ensemble dans le secteur des Echelettes.

En vous remerciant de l'attention accordée à la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

RLI



Le secrétaire
Simon Affolter

[Handwritten signature]